



On m'a retiré deux points de mon permis de conduire par erreur

Par **Paris7530**, le **03/02/2023** à **18:13**

Bonjour,

J'ai demandé mon relevé d'information intégral de mon permis de conduire quand j'ai su par courrier postal qu'il me restait 9 points. En effet je savais que j'avais perdu 1 point pour une infraction. Mais pas 2 points de plus.

Je n'ai reçu aucun courrier ni contravention pour ce soit disant flash qui date de 10 mois maintenant. Je n'étais pas ni même ma voiture dans cette partie de la France. C'est une erreur.

J'ai demandé la photo radar bien sur, ils m'ont envoyé que celle où on m'a retiré un point. Pas celle pour les deux points car erreur.

Comment faire pour récupérer mes deux points injustement débités ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Zénas Nomikos**, le **04/02/2023** à **15:35**

Bonjour,

voici :

<https://www.litige.fr/articles/contester-retrait-points-permis#:~:text=La%20contestation%20de%20retrait%20de,%C3%A9t%C3%A9%20inform%C3%A9%20par%20le%20tribunal%20de%20premi%C3%A8re%20instance%20de%20Paris%2075%20le%2003%20février%202023%20à%2018%3A13%3A13>

Par **Marck.ESP**, le **04/02/2023** à **17:41**

Bonjour, bienvenue

Vous êtes peut-être victime d'une usurpation de votre plaque d'immatriculation. Il faut insister

pour obtenir des infos et si besoin prendre un avocat spécialisé.

Par **Paris7530**, le **05/02/2023** à **11:37**

Merci beaucoup pour vos réponses

Par **Paris7530**, le **05/02/2023** à **11:47**

Il y a 10 jours j'ai redemandé pour la seconde fois la photo du radar.

Je suis toujours dans l'attente.

Pour ma première demande ils m'ont envoyé la photo radar du flash datant d'il y a 4 mois. Mais pas l'autre, normal je n'y étais pas.

Les deux points injustement enlevés datent il y a 10 mois. Puis l'autre point enlevé date de 4 mois.

J'ai vu qu'il est possible de contester un retrait de points si l'auteur de l'infraction estime qu'il n'a pas été informé de cette issue. Ce qui est le cas rien reçu depuis cette soit disante infraction qui date de 10 mois. A qui envoyer le courrier ?

On m'a aussi parlé de contacter le BSACP.

Merci encore